

**Patrick Dahlet**  
Attaché de coopération éducative  
Ambassade de France à Brasilia/  
Université des Antilles et de la Guyane



**Résumé :** *Si l'introduction de l'enseignement obligatoire de l'espagnol, somme toute naturelle en contexte sud-américain, a réduit dans un premier temps la part du français dans la scolarité brésilienne, elle n'empêche pas aujourd'hui son maintien et ne préjuge pas non plus de la possibilité de nouveaux développements.*

**Mots-clés :** *croissance du français, coopération, compétences plurilingues*

**Resumo :** *Se a introdução do ensino obrigatório do espanhol, no final das contas natural no contexto sul-americano, reduziu num primeiro momento a presença do francês no currículo escolar brasileiro, ela não impede, hoje, seu mantimento, nem a possibilidade de novos desenvolvimentos.*

**Palavras-chave:** *desenvolvimento do francês, cooperação, competências plurilíngües*

**Abstract :** *If the introduction of mandatory Spanish teaching - a natural process in the South-American context - has at first reduced the presence of French in the Brazilian curriculum, it nowadays does not prevent its maintenance neither the possibilities of further development.*

**Key words:** *French development, cooperation, plurilingual competences*

### Trois piliers pour une introduction

L'enseignement brésilien des langues est organisé autour de trois piliers : le portugais comme langue nationale, avec pour objectif l'alphabétisation de toute la population dans cette langue, le taux d'analphabétisme variant actuellement de 8% à 35% selon les régions ; l'anglais comme première langue étrangère ; et l'espagnol comme nouvelle seconde langue étrangère (en perspective), politiquement justifiée par la construction de l'union régionale des pays du cône sud (*Merco Sul*) et, au-delà naturellement par l'appartenance du Brésil au sous-continent latino-américain et à ses évolutions vers un grand marché commun.

Trois piliers sur fonds d'un double paradoxe : les quelque 200 langues amérindiennes encore parlées dans le pays ne sont que peu reliées à l'excellence nationale et les langues étrangères autres que l'anglais cherchent leurs voies dans un Brésil qui pourtant veut non seulement imposer des limites à l'hégémonie états-unienne et à l'extension d'un marché dollarisé en anglais, mais aussi apparaître, aux côtés de ses homologues du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) comme le chantre de l'alternative à une mondialisation unidirectionnelle.

Paradoxe sur paradoxe : dans ce grand pays brésilien où jour après jour des langues disparaissent ou s'affaiblissent, on est aussi très conscient qu'une langue et une culture ne sont pas des marchandises comme les autres et qu'une langue dont la connaissance et l'usage se perdent, c'est aussi une défaite de la démocratie et un critère de distinction en moins sur la scène internationale.

Comment se présentent dans ces conditions la situation et les avancées de la pratique du français dans le pays ? Car de fait, avancées du français il y a ici, liées au jeu et aux effets d'entraînements des paradoxes précédents : plus que par un calcul et l'attrait de la rentabilité, elles s'expliquent par une sensibilité anti-concentration et le souci de faire droit au pluralisme et à des missions éducatives d'intérêt général, en dépit même d'une certaine pression libérale à l'uniformité du marché et des idées.

### **Le cadre réglementaire : quelles langues privilégier ?**

La compréhension des reconversions du français dans ce contexte paradoxal suppose de revenir brièvement sur le rapport des langues et les instructions qui régissent leur enseignement dans le système éducatif brésilien.

Le portugais est la seule langue nationale et officielle du pays, à l'exclusion de toute autre. Des quelques 200 langues amérindiennes, certaines seulement ont le statut de langue de scolarisation dans l'enseignement primaire d'un nombre limité de territoires indiens.

L'évolution la plus récente de la situation éducative du français date de l'application, à compter du 7 Juillet 2005 de la loi fédérale, visant à institutionnaliser l'enseignement de la langue espagnole dans la scolarité secondaire, sans pourtant que cet objectif se traduise nécessairement jusqu'à maintenant dans les faits.

Il faut en effet souligner que les articles de loi concernés (art. n° 26, 32 et 36 de la MDB) suspendent la généralisation de l'espagnol à au moins deux conditions limitatives qui maintiennent ouverts des espaces institutionnels anciens ou nouveaux pour le français. D'une part, ces articles ne stipulent l'obligation d'une seconde langue étrangère que pour le seul cycle de l'ensino medio (équivalent des trois années de lycée français) et pas pour le cycle de l'ensino fundamental (équivalent des quatre années du collège français), et d'autre part ils soumettent l'adoption de l'espagnol comme deuxième langue étrangère à la fois au choix de la communauté éducative et parentale concernée dans chaque établissement (il faut relever le pouvoir d'influence considérable

qu'ont les chefs d'établissement dans ce choix) et à la disposition des ressources suffisantes en enseignants et en équipements pour l'introduction d'une seconde langue étrangère dans l'établissement.

Dans les faits, et malgré les incitations spectaculaires à l'implantation de l'espagnol dans les cursus scolaires, sa place y reste modeste. Et cela non seulement par carence de professeurs et d'équipements spécifiques pour cette langue, mais aussi parce que l'apprentissage d'une seconde langue étrangère, quelle qu'elle soit, apparaît encore comme une surcharge financière et cognitive trop lourde dans un pays continent tel que le Brésil, confronté à la permanence de l'analphabétisme et de l'illettrisme et qui s'en inquiète. A cet égard, tout temps consacré à l'étude d'une deuxième langue étrangère est d'une certaine façon vu comme du temps retiré à l'acquisition de la compétence fondamentale de langage en portugais et de la compétence complémentaire en anglais, l'idée courante étant, ici comme ailleurs, que cette langue est parlée par tous, et en conséquence utilitairement requise de tous, dans le monde.

Illustration de cette idée, s'il en faut, l'interdiction de vol international, dont informe le quotidien « Correio Braziliense » dans son édition du 20.02.09 (p.10) - « Vôos para o exterior só com fluência em inglês » - signifiée par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) aux « Pelo menos 2,3 mil pilotos brasileiros de aviões comerciais e particulares (que) estão voando para o exterior sem falar inglês fluentemente » (trad. : « aux 2.300 pilotes brésiliens au moins, d'avions de ligne et privés, qui sont aux commandes de vols internationaux, sans parler couramment l'anglais »).

Cela dit, l'enseignement de l'espagnol, même si son émergence éducative est encore timide, est appelé à croître régulièrement au Brésil, en référence certes à la promotion réciproque de l'apprentissage du portugais et de l'espagnol à laquelle se sont engagés les Etats membres du Mercosul, mais sans doute autant, voire plus, parce que l'espagnol s'affirme aujourd'hui, aux côtés du français, comme langue de communication internationale de première importance, même si la définition et les implications de cette notion demeurent encore bien vagues. Y a-t-il une manière internationale de communiquer, et donc de penser, qui puisse être soustraite aux rhétoriques locales et aux aléas des politiques globales ?

### **Le choix significatif du français**

Les limitations stratégiques et logistiques de la loi d'introduction de l'espagnol dans la scolarité brésilienne s'y traduisent par un maintien du français, obligatoire, rappelons-le jusqu'il y a une trentaine d'années.

De fait, le français demeure bien présent comme deuxième langue étrangère après l'anglais, dans la scolarité des deux états les plus importants, São Paulo où 7 000 élèves étudient le français dans le secondaire public, et Rio où ce sont 80 000 élèves qui continuent à l'apprendre, ainsi que dans le District Fédéral et en Amapa, État frontalier de la Guyane, qui compte 22.000 apprenants de français, dont 20.000 dans les 110 collèges publics (sur un total de 200) où son enseignement est obligatoire.

En l'absence de statistiques avérées, on peut estimer le nombre de brésiliens francophones en 2009 à 570 000, dont 220 000 apprenants en milieu institutionnel. Globalement, deux tiers au moins du contingent d'apprenants de français en contexte institutionnel provient en premier lieu du système scolaire de Rio, et en second lieu, de celui de São Paulo. Mais la proportion d'étudiants en licence de français et dans des filières disciplinaires d'excellence (droit, relations internationales, études d'ingénieur) augmente régulièrement dans l'enseignement supérieur, même si, comme ailleurs, l'enseignement de l'anglais est largement prédominant, et si, comme ailleurs aussi, l'apprentissage scolaire des langues étrangères ne débouche pas vraiment sur des résultats probants.

Si l'application du texte de loi en faveur de l'enseignement de l'espagnol, somme toute plus que justifié dans le contexte régional et global latino-américain, a réduit dans un premier temps la part du français dans la scolarité brésilienne, elle n'empêche pas aujourd'hui son maintien et ne préjuge pas non plus de la possibilité de nouveaux développements.

A condition d'ajouter que la permanence locale du français ne doit pas et ne peut pas compter avec le déficit actuel de la couverture de l'espagnol et, dans une mesure moindre mais effective, de l'anglais : d'abord parce que ce déficit est appelé à être progressivement comblé, et ensuite parce qu'on ne peut bien sûr que se réjouir d'une telle évolution, pour l'amélioration qualitative de l'éducation brésilienne qu'elle signifie, et plus profondément encore, parce que l'exigence de pluralité ne se divise pas - j'allais dire ne se mégote pas : une langue ne va pas sans l'autre, et plus il y en a pour fomenter la croissance expressive et créative de tous, mieux c'est.

De fait, l'enseignement du français s'impose aujourd'hui au Brésil dans une dynamique de relance propre, comme le marquent au moins deux indicateurs : d'une part son affirmation dans des filières d'excellence, en particulier dans les collèges Pedro II à Rio - 4500 élèves en français- et Santa Cruz à São Paulo - 850 élèves en français - et dans l'enseignement supérieur, l'Institut Rio Branco (IBRB) dépendant du ministère brésilien des Relations Extérieures, et l'Ecole Polytechnique (POLI) de l'Université de São Paulo (USP) où sont respectivement formés les futurs diplomates et l'élite des ingénieurs du pays; d'autre part la nette reprise de la demande de français depuis quelques années, autant dans les licences spécialisées en français (400 étudiants dans la licence de français de l'USP en 2008, contre 150 il y a 10 ans ; 5,8 candidats par place offerte - 40 par an - à l'entrée en licence de français à l'université de Brasilia (UnB) qui vient d'ouvrir un concours de recrutement, autre indice de hausse de la demande de français, de 5 professeurs de français et de 3 enseignants de traduction français-portugais. Par ailleurs, le français apparaît généralement stable, en deuxième position après l'anglais, dans les centres universitaires brésiliens de langues, et la majorité des futurs professeurs de langues se destinent à l'enseignement de l'anglais et du français, sans que ce choix puisse être encore interprété comme une incidence, même lointaine, de l'ancienne obligation de l'apprentissage général du français dans la scolarité.

## Une coopération volontaire

Dans un contexte brésilien où s'impose l'idée qu'une économie éducative de qualité est un critère de croissance essentiel et où l'impératif de la distinction d'un grand pays émergent incite à l'intégration de nouveaux champs de communication et d'échanges, le français a de fait l'opportunité de renforcer et d'élargir considérablement l'espace qui lui est consacré à la fois dans le système éducatif, public et privé, dans les médias et dans le débat social.

Il dispose pour cela d'atouts politiques, économiques et culturels non négligeables, au nombre desquels on peut souligner : la recherche brésilienne de coopération avec l'Europe ; l'attractivité du système d'enseignement supérieur français (symbolisée, rappelons-le, par l'existence unique au monde d'une structure de coopération universitaire bilatérale, franco-brésilienne, la dite CAPES/COFECUB, et attestée par l'inscription de près de 3000 étudiants brésiliens dans l'enseignement supérieur français) ; la densification constante du maillage industriel français au Brésil ; le protocole de coopération, signé en mai 2007 à Brasilia par les présidents français et brésilien en faveur d'une promotion réciproque de l'enseignement du français et du portugais ; l'organisation et la tenue de la commission mixte transfrontalière (Amapa - Guyane Française) pour l'accélération des échanges régionaux; enfin, et plus largement, la volonté répétée des autorités d'inscrire le plurilinguisme dans l'éducation, comme composante du rayonnement personnel, des compétences professionnelles et de l'intégration sociale (nationale et internationale).

Mais, sous peine de se diluer dans l'immensité horizontale du marché unique ou d'être marginalisé par l'adhésion toujours tentante aux bénéfices (largement imaginaires, on s'en rend bien compte aujourd'hui, avec les effets dévastateurs d'une crise sans précédent), il faut que l'offre de français aux usagers brésiliens puisse être immédiatement satisfaite par une gamme d'offres institutionnelles appropriées en volume et en qualité et durablement construite par l'expérience et l'explicitation publiques des bénéfices de l'apprentissage du français.

C'est le sens de notre politique de coopération éducative. Résolument volontariste et attachée au consensus, elle se structure ainsi en cette très officielle - et populaire, on l'espère - Année de la France au Brésil, autour de deux axes clés : d'une part une politique renouvelée en faveur de la formation supérieure et continue des professeurs de français, et de l'extension qualitative de son enseignement, d'autre part la promotion auprès de la communauté éducative et de la société civile brésiliennes, des enjeux de l'apprentissage du français et de l'accès à des compétences plurilingues et pluriculturelles.

Sur les deux axes qui la structurent, la coopération éducative se traduit en 2009 par trois grands types d'opérations, réalisées sous des formes variables d'un État brésilien à l'autre .

Il s'agit d'abord de la formation initiale et continue des professeurs de français, avec pour objectif privilégié, l'acquisition de diplômes universitaires de niveau Master 2/Mestrado ou Doctorat, ainsi que de capacités stratégiques pour

intégrer les trajectoires professionnelles, universitaires et plurilingues dans les enseignements de français. Outre les traditionnels stages pédagogiques d'été, doivent en ce sens être soulignées, d'une part l'attribution en 2009 à des enseignants de français de 20 séjours d'études d'un mois en France, dont 10 pour des formations doctorales ou de Master 2 et 10 autres, spécifiquement consacrés à l'ingénierie des licences, en faveur de responsable de licences brésiliennes de français, et d'autre les innovations que constituent aussi l'inscription pilote d'une vingtaine d'enseignants du Nordeste dans le programme PROFLE, de formation pédagogique à distance proposé par le CIEP et la création, cette année, avec la Délégation Générale de l'Alliance Française au Brésil (DGAF) d'un groupe national de 15 formateurs d'origine institutionnelle mixte (8 universitaires et 7 professeurs d'Alliance) qui a été réuni en un séminaire de lancement et de réflexion centré sur l'enseignement professionnel du français et progressivement chargé des formations locales des professeurs de français et de leur diversification dans l'ensemble du pays.

Le deuxième type d'opération vise plus directement la formation des publics et l'amélioration méthodologique des enseignements de français en vue de continuer à étendre son recrutement scolaire et universitaire, et cela à travers quatre ordres d'intervention : d'abord la valorisation du français dans les circuits scolaire, par la mise en avant des compétences non étroitement disciplinaires qu'il procure (comparatives, partielles et / ou transversales) et sa croissance dans un certain nombre d'établissements d'excellence, de Rio, São Paulo et du DF en particulier, mais aussi d'autres États dans toute la mesure du possible, avec pour horizon l'introduction de sections bilingues ou trilingues pilotes ; en second lieu, le soutien à la diversification des options professionnelles des licences de français (ouverture de licences bivalentes, français/portugais, ou trilingues, français/anglais/espagnol ; incorporation d'options tourisme, traduction ou médiation culturelle) ainsi que l'élargissement de l'offre de français existante dans des domaines non linguistiques tel que le tourisme, la gestion et les relations internationales et l'adaptation des enseignements de français à une offre plurilingue dans les centres universitaires de langues ; en troisième lieu, l'appui à la conception et à la diffusion d'architectures et de ressources de formation à distance (notamment le programme télévisuel *Br@nché* et le site *Francoclic*) ; enfin l'amélioration de l'accréditation des compétences acquises en français par la promotion entre autres des certifications DELF/ DALF/ TCF et la mise en place, à grande échelle dans le pays, d'équipes d'habilitateurs et de correcteurs formés aux nouveaux développements de ces certifications.

Le troisième grand type d'opération porte spécifiquement sur la motivation de la demande par une politique d'images et un ensemble d'initiatives susceptibles de développer chez les acteurs et les publics du français des attitudes positives pour son apprentissage et l'accès par ce biais à des compétences plurilingues, au nombre desquelles on citera : la conception, la coordination et / ou le partage de grands événements communs, particulièrement nombreux en cette Année de la France au Brésil (congrès et colloques de réflexion, rencontres stratégiques), plurilingues dans leur objet et multilatéraux dans leurs composantes (réseau de coopération et lycées franco-brésiliens, Alliances Françaises, ambassades franco/luso/hispanophones, OIF, AUF, Union Latine) qui optimisent l'espace de

médiation globale que représentent les alliances francophones et les alliances de langues en général ; la promotion des échanges de jeunes et de concours à l'adresse des publics scolaires et étudiants (assistants brésiliens pour l'enseignement du portugais en France, jeunes diplômés français de Master FLE dans des universités brésiliennes, séjours de découverte et de rencontre internationale de jeunes en France, concours interculturels, portant en 2009 sur la production / reconnaissance des cultures urbaines, avec un accent particulier sur la performance SLAM ; et pour finir, le partage de l'expertise éducative française par l'invitation en France de responsables éducatifs brésiliens et le projet d'organisation en France, d'une session de spécialisation en administration scolaire et direction d'établissement en faveur de chefs d'établissements secondaires offrant du français dans leur cursus (avec la collaboration du CIEP) et d'une session de réflexion sur la direction de centres universitaires de langues à l'adresse de responsables brésiliens et de leurs homologues internationaux (avec la collaboration de l'ADCUEFE et du CNOUS).

Cette politique d'image, et les manifestations précédentes qui la portent, la plupart valorisées par leur insertion dans la célébration de l'Année de la France au Brésil, sont déterminantes pour conforter les représentations de l'utilité de l'apprentissage des langues et du français en particulier, dans une société politique et civile brésilienne toujours perméable à l'idée que l'usage de l'anglais pourrait rendre accessoire la maîtrise d'autres langues et la connaissance d'autres cultures.

### **Une conclusion pour des sources de valeurs**

La baisse qui a marqué les effectifs d'apprenants de français au Brésil entre 1980 et 2000 est aujourd'hui compensée par une tendance continue à la hausse, qui s'accompagne en fait d'une recherche différente de français, ce qui signifie aussi bien d'un français différent.

La diffusion d'un français certain de lui et à part des autres a provoqué une déperdition qui aurait pu être catastrophique. Ce n'est heureusement pas et plus le cas, parce que sa représentation et sa fonction ont renoué avec une actualité plus chaude, plus diversifiée, plus réactive. Reste à transformer l'essai sans aller nécessairement là où va le vent. C'est possible dans ce Brésil continent qui sait si bien cultiver la différenciation et l'irrévérence contre le conformisme et le suivisme qui peuvent l'empêcher d'émerger du puits creusé par le temps et les empires du moment.

Au Brésil, comme ailleurs et maintenant, il faut restituer aux langues leur futur, pour un partage du social et un repeuplement de l'intime. Rien, là, de romantique. Mais seulement et d'abord la nécessité de ne pas se laisser submerger par la culture de l'uniforme et l'absence de solidarités.